



Bruns élégants



N° 1017303

CHÊNE AUTHENTIQUE ARGILE, DIVA 223 RAINURE-LANGUETTE / 15 MM

Caractéristiques

Essence : Chêne **Provenance :** France

Choix : Authentique - Bois clair et sombre, nœuds noirs, nœuds bouchés, nœuds partiellement ouverts, traces de discoloration, traces noires, fentes. La taille des nœuds est proportionnelle à la largeur des lames.

Finition : Argile - brossé vernis mat couleur terre / Vernis mat Ecostrong - Brillance (gloss) : 4/6

Argile est une teinte à base de vieillisseur naturel qui agit sur le tanin du bois. Dans certains cas, une légère variation de teinte dans le temps peut être observée.

Dessin

Parquet contrecollé monolame extra-large fabriqué selon la norme EN 13489
Rainure - Languette



Description

Largeur : 223 mm
Longueur : de 700 à 2000 mm
Épaisseur : 15 mm
Couche d'usure : 4,5 mm
Support : contreplaqué
Contrebalancement : déroulé en bois
Profil : 2 chanfreins

Colisage

m² / colis : 1,78
Colis / palette : 39
m² / palette : 69,42
Poids / m² : 10,9 kg
Poids / palette : 756,7 kg



Classement
d'usage : **31 R3**



Mise en œuvre



Pose flottante avec colle
selon DTU 51.11



Pose collée selon DTU 51.2



Collage en plein avec presto PM
uniquement.



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° 1017303



Code d'identification unique du produit type : Diva 223 Rainure-Languette, 15 mm, Chêne

Usage(s) prévu(s) : Eléments de parquet contrecollé selon EN 13489

Pose flottante avec colle selon DTU 51.11

Fabricant : PANAGET - 3 rue d'Orgères 35230 Bourgbarré / FRANCE

Système dévaluation et de vérification de la constance des performances : n°4

Norme harmonisée : EN 14342 : 2013

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique
Réaction au feu	Dfl-s1	EN 14342 : 2013
Caractéristiques permettant ce classement :		
- Masse volumique moyenne minimale (Kg/m ³)	500	
- Épaisseur minimale hors tout (mm)	15	
- Conditions de mise en œuvre	Avec ou sans lame d'air	
Dégagement de formaldéhyde	E1	EN 717-1
Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5 ppm	-
Dégagement d'autres substances dangereuses :		ISO 16000
- Émissions de COV* (Décret n° 2011-321)	Classe A+	
- Émissions CMR 1&2** (Arrêté n° DEVPO910046A)	< 1µg/m ³	
Résistance à la rupture	NPD	-
Glissance	NPD	-
Conductivité thermique (W/m.K)	0,15	EN 14342 / Chapitre 4.7
Résistance thermique (m ² .K/W)	0,100	
Durabilité biologique	Classe de risque 1	EN 335
RE2020 - Indice Carbone Construction	3 kg.CO ₂ /m ²	-
FDES 2022 - Impact Total Cycle de Vie	8,6 kg éq. CO ₂ /m ²	-

NPD : Performance Non Déterminée

*COV : Composés Organiques Volatils

**CMR 1&2: Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Carole FRANÇOIS - Directrice Générale

Bourgbarré, 24 janvier 2025
Carole FRANÇOIS

